

LE DUEL HOUDE-TREPANIER DEVIENT UN CORPS-A CORPS

Ce journal entend consacrer une attention spéciale, à partir d'aujourd'hui, aux choses municipales, car nous estimons qu'elles en vaudront la peine. Le duel engagé entre le maire Houde et l'échevin Trépanier, à moins d'imprévu, suscitera des émotions. Nous avons assisté à la séance du Conseil où le leader censura le maire, et à l'assemblée de Maison-Neuve où le maire censura le leader. Nous sommes donc en état de juger en toute connaissance de cause que les deux champions ont engagé l'épée jusqu'à la garde.

Il n'y a pas de doute que M. Trépanier domine au Conseil, et qu'outre d'être suivi par une majorité compacte, son argumentation plus serrée, sa dialectique plus mordante lui donnent dans cette enceinte un avantage incontestable.

Mais où le maire se remet d'aplomb, c'est devant le peuple, où ses qualités de tribun lui permettent de fonder sur l'adversaire. Si la séance du Conseil, lorsque M. Trépanier mena l'attaque, valait par siège trois dollars d'admission, plus la taxe, le meeting de Maison-Neuve en valait autant.

On reprochait à l'ancien Conseil, et avec raison, d'être endormi, de s'en remettre trop au comité exécutif. Ses séances ressemblaient fort à des représentations d'opérette, tel édile machant de la gomme, tel autre bayant aux cornilles, tel autre enfin ne trouvant rien de mieux que de lancer des boules de papier à ses collègues.

Les prochaines séances, à l'hôtel de ville ou sur les hustings, promettent d'être plus mouvementées, trop mouvementées peut-être pour la dignité de la métropole du Canada. "L'Autorité Nouvelle" ne se contentera pas d'analyser, à l'intention de ses lecteurs, ce qui se passera sur la scène, mais elle les tiendra encore au courant — et ceci offre beaucoup plus d'intérêt — des secrets de la coulisse.

CIVIS.

LES GAZ RENOUVELLERAIENT LES HORREURS D'ATTILA

L'opinion mondiale n'a pas été aussi impressionnée qu'on aurait pu le prévoir, par l'accident qu'ont causé à Hambourg les gaz asphyxiants. La France, principale intéressée en l'occurrence, est demeurée remarquablement calme.

D'une part, le gouvernement français ne veut pas formuler à la légère une accusation, après des élections qui semblent favoriser un rapprochement; d'autre part, on n'oublie pas que trois usines allemandes sont autorisées à fabriquer du phosgène pour l'usage commercial, et l'on attend, en France, des explications sur la provenance et la destination du gaz.

Attendre ici une politique d'autant plus sage que l'on peut prévoir les explications allemandes: le gaz a été fabriqué dans les usines autorisées; il était destiné à l'usage commercial; enfin, on trouvera bien un destinataire pour déclarer que le phosgène en question devait servir à la fabrication de teintures ou d'explosifs industriels.

Personne n'ignorait que l'Allemagne est outillée pour la production de gaz asphyxiants, et cela suffit pour indiquer qu'en cas de guerre la fabrication commerciale deviendrait une fabrication militaire. Le maréchal Foch l'a dit il n'y a pas si longtemps: la prochaine guerre sera une guerre chimique. La véritable question pour la France est donc de savoir si, dans le cas où ce malheur s'abattra de nouveau sur elle, elle serait outillée elle aussi pour produire des gaz de guerre, et pour se protéger contre l'offensive chimique de l'ennemi. Quoi qu'on en dise, il est très probable que l'accident de Hambourg fournira aux Français matière à réflexion.

Cet accident montre en outre quelle chose affreuse serait une guerre chimique. La population civile, le bétail, les végétaux, rien ne serait épargné pas les gaz mortels. Il faudrait entendre désormais dans son sens le plus strictement littéral l'horrible parole d'Attila: l'herbe ne pousserait plus là où aurait passé la nappe mortelle. Une telle perspective est vraiment effrayante.

Il n'est pas douteux cependant que l'Allemagne n'est pas la seule à fabriquer des gaz asphyxiants. Quoique le secret soit bien gardé par les gouvernements, et probablement pour des raisons de convenances autant que pour des raisons militaires, toutes les grandes puissances prévoient une guerre des gaz. On sait que les Etats-Unis, vers la fin de la guerre, préparaient la fabrication en quantités énormes, d'un gaz qui devait être le plus formidable "in the world".

Ce qui reste surtout dans l'esprit, après cet accident, c'est le spectacle anticipé des horreurs de la guerre chimique et de l'étendue de ses ravages. Sans doute, il se produira ce qui s'est déjà produit: contre une arme nouvelle on trouvera des moyens de protection nouveaux, mais en y songeant, on souhaite avec plus de ferveur que jamais l'organisation de la paix dans le monde; quant à ceux qui ne veulent pas croire à l'abolition de la guerre, ils souhaitent sans doute ne plus être de ce monde lorsque le prochain conflit entre les peuples déchaînera sur la terre le fléau de la guerre chimique, car ses ravages dépasseront en horreur les plus épouvantables massacres dont l'histoire nous a légué le souvenir.

SPARTACUS.

COMMENT NOS SEIGNEURS LES JUGES SONT JUGES A LEUR TOUR

(Corr. spéc. à l'"Autorité Nouvelle")

Ottawa, 2 — Il devient de plus en plus manifeste que nos bons juges du Canada n'auront pas les augmentations de traitement après lesquels ils soupirent, chacun dans sa catégorie. Tout de suite plus d'un député s'est dit, en entendant parler de cela: "Pourquoi n'aurais-je pas une augmentation d'indemnité, moi aussi?" mais comme "ça ne prenait pas" en haut lieu, ces mêmes députés aussitôt de prononcer: "Si les temps sont durs, s'il faut rappeler la députation à l'économie, pourquoi n'y pas rappeler aussi le banc?" Et en gratifiant l'existence de MM. les juges, on en vint à y découvrir un lot de petites imperfections.

C'est ainsi qu'en parcourant les couloirs de la Chambre on apprendrait que notre magistrature en somme ne travaille guère et se la "coule douce"; que beaucoup de ses membres, nommés beaucoup plus grâce à leurs exploits politiques qu'à leurs connaissances légales, n'ont rien des Pothier et des A-guessseau; que leurs jugements paraissent souvent influencés par les considérations politiques, dont ils n'ont pas su se défaire et même par des considérations... personnelles; enfin que si l'on se livrait à une enquête minutieuse parmi nos robes noires à tricorne, on découvrirait de jolis petits pots aux roses. Les juges n'ont pas eu du reste une très bonne presse de par le pays, et c'est déjà symptomatique.

SIGISMOND

Que de rumeurs sont flottantes..

LES "REJOUIS" DE CHICAGO

Des anabaptistes qui forcent décidément trop le rire.

LE SOURIRE FEMININ VAUT CERTES MIEUX

Sous ce titre: "Les Réjouis", la Presse Associée publiait récemment ce fait-divers qui a dû échapper à plusieurs: "Les Réjouis", c'est une secte dérivée des anabaptistes et qu'on croyait disparue. On vient de la retrouver aux environs de Chicago.

"Les Réjouis partent de ce principe que la joie et la bonne chère sont les deux bases de l'homme qu'on doit rendre à l'Auteur de la nature. Ces adeptes consacrent de nombreuses journées à de somptueux repas, autant, du moins, que leurs ressources le leur permettent, et ils s'entraînent à mêler le rire à tous leurs actes. Quand ils peuvent arriver à rire aux éclats sur les choses les plus insignifiantes, ils croient atteindre la perfection morale."

Il est permis, en effet, de soutenir que l'amour de la bonne chère est une des parures de notre reconnaissance envers le créateur de tant de choses délectables. Faire fi des choses de la nature, c'est manquer tout au moins de politesse envers Dieu, qui a mis toute une semaine à la créer. Les tenants de la loi Volstead sont de ces impolis notoires, et il était inévitable qu'il y eût une réaction dans la république de l'On-cle Sam.

Encore faut-il ne pas pousser cette piété, gastronomique qui a saisi les anabaptistes de Chicago jusqu'au fanatisme, c'est-à-dire jusqu'à la goinfrerie. Les Réjouis de Chicago ne paraissent pratiquer leur religion avec un zèle excessif qui pourrait inquiéter les docteurs de la foi et même ceux de la Faculté de médecine. Peut-être arrosent-ils leurs victuailles d'une bonne quantité de "moon-shine".

Le rire a certainement en lui-même de grandes vertus morales. Qui rit facilement a l'âme plus fraîche et plus pure que le pessimiste, le broyeur de noir type d'ancien membre du Comité des Seize. Les vrais saints sont gais, et cette bonne humeur, signe de leur confiance en la bonté divine, est le plus éloquent de leurs actes de foi. C'est pourquoi je ne serais pas étonné que tous nos puritains fussent en somme des hommes sans foi ni loi.

Mais faut-il rire comme les Réjouis de Chicago? Rire de tout n'est pas plus vraisemblable, par conséquent plus vertueux, que de rire de rien. Les Réjouis de Chicago ont beau jeu de rire aux éclats des choses insignifiantes, puisqu'ils consacrent le plus clair de leurs journées à de "somptueux repas". Et je voudrais savoir s'ils rient encore quand, faute d'argent, ils doivent renoncer à leurs pieuses ripailles. La vraie perfection morale consiste précisément à rester gai dans la pauvreté, l'abandon, la souffrance (y compris le mal d'estomac), la vieillesse, etc. La rigolade entre amis, devant une table bien servie, c'est une preuve de vertu décidément trop facile.

Je crois d'ailleurs que le sourire est, au point de vue philosophique, d'une qualité supérieure à celle du rire. Il est le signe du stoïcisme, cette vertu suprême, et c'est pourquoi les Japonais le pratiquent comme une gymnastique morale et l'ont inscrit sur la face de leurs dieux.

Les femmes de tous les pays pratiquent aussi le sourire avec succès. Ce en quoi elles se montrent d'une essence bien supérieure aux Réjouis de Chicago.

MSTIGRIS.

YVONNE LABELLE VS LÉON TREPANIER

Mlle Yvonne Labelle a intenté hier une poursuite en dommages contre M. l'échevin Trépanier, leader du conseil municipal, pour une somme de \$9,999.

Lors de la célèbre séance du conseil municipal où les échevins censurèrent le maire Houde, M. Trépanier aurait répondu à une réflexion de M. Houde, les paroles suivantes: "Je n'ai pas fréquenté Yvonne Labelle, c'est tout." Mlle Labelle estime ces paroles outrageantes et dommageables à sa réputation et à son honneur et elle réclame \$9,999 pour dommages, à son honneur à ses biens et pour souffrances morales.

SUR L'EAU DE LA MONTREAL WATER AND POWER CO. L'EXÉCUTIF LAISSERAIT LIBRE LE CONSEIL

LE MAIRE AU MONT-ROYAL?

C'est mardi que sera soumis aux échevins, réunis en caucus, le rapport de l'exécutif sur l'achat de l'aqueduc de la "Montreal Water and Power Company", et il ne fait de doute pour personne qu'une formidable bataille va s'engager là-dessus.

Les rumeurs les plus abracadabrantes circulent. Sans y attacher plus d'importance qu'il ne faut, nous en avons mentionné deux la semaine dernière: une d'après laquelle les adversaires de l'achat offraient \$5,000 par d'échevin, et l'autre, que les partisans doubleraient la mise en offrant \$10,000. D'aussi sinistres rumeurs donnent une idée du degré d'excitation auquel sont montés les esprits.

Il a été annoncé cette semaine que la compagnie serait prête à accepter \$14,000,000 de son aqueduc, soit plus d'un million et demi de moins que ne lui a octroyé la commission d'arbitrage, mais ceci n'a été confirmé ni par les représentants de la Ville ni par ceux de la compagnie.

On annonce maintenant que l'exécutif, tout en étant d'accord sur l'opportunité de l'achat, ne le serait pas sur le prix, et que ce sont les échevins Desroches et O'Connell qui auraient demandé à la compagnie de consentir cette réduction.

On dit aussi que le comité exécutif ne fera aucune recommandation au Conseil, se contentant de soumettre un rapport détaillé exposant toutes les faces de la question, de sorte que les échevins seront à même de voter sans que personne ne puisse prétendre qu'ils aient subi aucune pression.

N'importe quel mortel un tant soit peu au courant des affaires municipales sait parfaitement qu'à l'heure actuelle la majorité du Conseil est favorable à l'achat; mais on ignore quelle est la portée des déclarations sensationnelles qu'a promises le maire Houde et elles sont attendues avec anxiété.

En tout cas, notre maire pour le présent aurait quitté son logis de la rue Logan et établi temporairement ses quartiers à l'Hôtel Mont-Royal.

M. BOURASSA AVOUE N'ETRE PAS SERIEUX

(Corr. spéc. à "L'Autorité Nouvelle") Ottawa, 2 — M. Bourassa semble très fier de lui, pour avoir déclenché le débat que l'on sait sur notre politique internationale, mais il n'y a pas de quoi! D'abord la Chambre remarqua que le chef nationaliste, homme pieux et craignant Dieu, avait comme secondeur de sa motion, M. Woodsworth, socialiste, peut-être communiste, en tout cas révolutionnaire, puisqu'il fut l'un des chefs de la fameuse émeute de Winnipeg et à ce titre incarcéré.

Ensuite M. Bennett fit observer à M. Bourassa qu'il ne devait pas être sérieux quand il demandait à M. King quelles instructions il avait reçues de "nos maîtres impériaux". Et M. Bourassa de convenir qu'en effet il avait employé cette expression "sans y mettre plus de sérieux qu'il ne faut". Que pensez-vous du matamore?

Non content de ce premier succès, M. Bennett releva une autre incartade du Maître, qui avait déclaré que M. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, était un Juif hongrois.

"M. Amery, précise M. Bennett, est né aux Indes de parents natifs du Devonshire". Et le Maître de rester coi!

En ce qui regarde son attaque contre le gouvernement français avec lequel, semble-t-il dire, le gouvernement du Canada ne devrait pas nouer de relations officielles à cause de sa politique religieuse, c'est le bouquet, si l'on songe que les royalistes de "L'Action Française", qui viennent d'être excommuniés par le Pape, attribuent leur malheur au désir de ce dernier d'être agréable au même gouvernement. Et M. Bourassa trouvant moyen de greffer cette tomate sur l'affaire du consul mexicain au Canada, le général Médina Barron, on ne s'étonne plus que le même énergumène qui, il y a 20 ans, voulait soulever une émeute sur le Champ de Mars pour empêcher qu'on fermât les théâtres le dimanche, ait tenté récemment d'en soulever une autre dans les presbytères pour leur fermeture.

SIGISMOND.

LA PROHIBITION HOMICIDE

Washington, 2 — A la Chambre des représentants de Washington, M. Mead, de New-York, a déclaré que les agents chargés de faire respecter la loi Volstead avaient tué 252 citoyens, sans parler des milliers qui ont été blessés. Demandant l'adoption d'une résolution d'enquête sur l'affaire Hanson, le représentant Mead a soumis à la Chambre une liste complète des homicides commis par les agents, ainsi qu'une statistique des accidents imputables au service des douanes et à celui de la garde des côtes en ce qui concerne la Prohibition. Il est à noter toutefois que le chiffre de 252 morts ne peut représenter qu'un minimum, car il a été établi sur les données fournies par la Prohibition Bureau lui-même.

Les statistiques révèlent d'ailleurs qu'il y a eu aussi des pertes sensibles parmi les agents du gouvernement, puisque 70 d'entre eux ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions.

M. Mead ayant proposé qu'il soit interdit aux agents de se servir de leurs armes à feu autrement que dans les cas de légitime défense, ou que la loi Volstead soit modifiée, il s'est trouvé, naturellement, un sec représentant, M. Cramton, du Michigan, pour répondre qu'il fallait désarmer les "boot-leggers", aussi bien que les agents de la Prohibition — ce qui est vraiment intelligent! Le représentant Schafer, du Wisconsin, a riposté comme il le fallait, en disant que, "si l'on envoyait en prison pour le reste de leur vie les agents meurtriers, ceux-ci se serviraient de leur revolver avec plus de circonspection".



J'espère qu'on ne parlera plus de longtemps de notre merveilleux climat canadien, qui rend les hommes forts et les femmes belles. Il y a bien un an, au moins, que nous n'avons contemplé le soleil deux heures de suite, et par contre, nous avons reçu plus d'eau que nos amples rivières n'en peuvent évacuer. Nos orateurs saint-jean-baptistes, qui se préparent pour le 21 juin, voudront bien, j'imagine, tenir compte de ces circonstances désastreuses et, au lieu d'embaucher la trompette lyrique, préparer la population aux misères qui nous attendent, car il n'y a pas à dire, la récolte de 1928 dans le Québec s'annonce bien mal, et citadins comme villageois devront se serrer le ventre.

M. Bourassa a demandé en Chambre au ministre des Douanes, M. Euler, de fermer la porte aux "tabloids" américains. Les "tabloids", comme chacun sait, sont ces feuilles à petit format, illustrées, qui depuis quelques mois poussent comme des champignons dans le champ du journalisme. A l'appui de son interpellation M. Bourassa prétextait l'immoralité de certaines gravures. Alors, qu'il demande donc la saisie par la police, ou la condamnation par l'archevêché de Montréal de tel tabloid qui s'est acquis une certaine circulation, bien qu'exagérés à plaisir, enflée grotesquement, grâce à l'exhibition de cuisses nues et de seins trop voyants.

Les funérailles religieuses de M. Godfrey Langlois à Bruxelles font voir que l'ancien grand maître de la loge de l'Emancipation a opéré une prudente conversion avant de mourir. Il n'est pas le seul membre de la loge, du reste, qui ait fait de même avant de sauter le pas, bien que certains (les sincères?) soient partis sans tambours ni trompettes. Que pensent de tout cela les autres Frères Trois-Points, encore vivants à Montréal? Nous aimerions les interviewer, si ces messieurs, grands et petits (car il s'en trouve dans toutes les classes de la société), nous y invitaient. Autrement nous en dirions d'être indiscret.

Ce journal hebdomadaire qui fut le "seul et le premier" à couvrir à la défense du cinéma le dimanche a opéré lui aussi une édifiante conversion. Mais ne reprochons à personne de se convertir. Mais encore ne faut-il pas devenir trop scrupuleux. Ce journal accuse donc de déshérence, plus que cela, de défi à l'autorité religieuse les partisans masculins et féminins du féminisme. Mgr Gauthier, que je sache, n'a jamais prétendu interdire le féminisme dans les limites de son diocèse. Il a tout simplement exprimé une opinion contraire au féminisme, opinion que ne partageait pas beaucoup de membres du clergé et de laïcs très en vue dans les cercles religieux.

L'opinion d'un Edouard Montpetit déclarant qu'il n'y a aucune raison valable à apporter contre le vote des femmes vaut bien celle de l'importance que "scribouilleur" en mai de contradiction. Eproucher les oignons, allumer le fourneau, frotter le parquet, rincer du linge, balayer les rues, vider les pots de chambre, voilà le lot de la femme, d'après certains mâles. Eh bien! moi, j'estime que nos mères et nos filles valent mieux que cela et que le moins qu'on pourrait demander à ces reproducteurs serait de prendre leur part de ces répugnantes besognes.

VULCAIN.

M. R. MONTY BATONNIER ET CANDIDAT.

M. Rodolphe Monty, déjà batonnier du Barreau de Montréal, a été élu hier batonnier du Barreau de la province de Québec.

On assure que ce ne sont là que les échelons dont M. Monty entend se servir pour parvenir à la "chêfrerie" de l'opposition à Québec. D'autre part, il faudrait qu'il fut candidat conservateur dans Sainte-Marie, et le maire Houde entend bien l'être lui aussi.

On prête aussi à l'échevin Mercure l'intention d'être candidat libéral.

UN CYCLONE FAIT DERAILLER UN TRAIN DU PACIFIQUE

(Dép. spéc. à "L'Autorité Nouvelle") St. Albans, Vermont, 2 — Un passager a été tué et dix blessés, dont trois sérieusement, lorsqu'un cyclone a jeté hors des rails un train du Pacifique entre Stanbridge et Bedford, province de Québec. Ce cyclone a tout ravagé sur une largeur de deux milles.

MORT: M. J. A. Demers, 84 ans, père de Mme Z. Lapointe, 305 Beaconsfield, Montréal.

BLESSES: Mme Z. Lapointe, 305 Beaconsfield, Montréal, contusions générales; J. Arthur Viau, voyageur de commerce, 4662 Delorimier, Montréal, fracture d'une côte; François Tarte, Montréal, blessé à l'épaule; F. Champagne, préposé aux bagages, dislocation du genou gauche; R. Ste-Marie, voyageur, St-Hubert, coupure au nez; M. l'abbé Eustache Brault, séminaire de Sherbrooke, fracture de la clavicule gauche; M. Doambour, Standbridge, coupures; Conrad Ponton, serre-frein, fracture d'une côte droite; N. J. Powers, contusions internes.

Au moment d'aller sous presse nous n'avons pu nous procurer les noms des autres blessés dont les blessures, d'ailleurs, sont légères.

EST-CE UN FOU OU UN MONSTRE?

Un ancien soldat, John Dibbel, est coffré pour avoir roué de coups son enfant de 14 mois.

Est-ce un fou? Est-ce un monstre? Un ancien soldat de 32 ans, aujourd'hui chauffeur, bien qu'il n'ait qu'une main, John Dibbel, 72, rue Nazareth, a été logé en cellule, le juge Enright devant lequel il était traduit hier matin, n'ayant pas voulu entendre parler de cautionnement.

Dibbel est accusé d'avoir frappé à coup de poing et avec une lanterne de cuir son enfant, âgé de 14 mois, jusqu'à mettre sa vie en danger. Le docteur Conroy, médecin de la police, chargé d'examiner le pauvre petit, a fait rapport que celui-ci avait tout le corps, des pieds à la tête, couvert de bleus et d'ecchymoses.

D'après la déposition des détectives Laroche et Mathieu et du constable Trudel, c'est un voisin qui donna l'aveil à la police, les gémissements du petit étant parvenus jusqu'à lui. En entrant dans la maison les policiers trouvèrent trois enfants et la mère, celle-ci très effrayée par les cris de rage de son mari.

Dibbel est accusé d'avoir frappé à coups de poing et à l'enfant, et comme celui-ci refusait de manger, il l'aurait martelé de coups de poing.

Lorsque les cris de l'enfant se furent calmés, Dibbel aurait encore essayé de lui faire manger son morceau de pain, et comme l'enfant refusait de nouveau, il l'aurait roué de coups de sa lanterne de cuir.

C'est alors que le voisin charitable avertit la police, avec le résultat que l'on sait: "Pas de cautionnement possible pour un semblable attentat!" a déclaré le juge Enright.

HORRIBLE MEURTRE RUE VITRE

Un meurtre horrible a été commis rue Vitre, hier soir, vers 9 heures. Une femme, Yvonne Perron, 38 ans, No 147 est, rue Vitre, fut tuée dans des circonstances épouvantables.

Son assaillant, Joseph Chabot, vivait avec elle. Au cours d'une chicane, il sauta dessus, l'assomma avec une bouteille, l'étouffa de ses deux mains et lui planta dans le cou jusqu'au manche un couteau de table, dont la lame se cassa dans la blessure. Il essaya ensuite de faire disparaître le cadavre en le brûlant, mais les voisins, attirés par la fumée, accoururent, éteignirent l'incendie et prévirent la police qui, dix minutes plus tard, arrêta le meurtrier, rue Craig. Joseph Chabot est un petit homme bégayant qui au poste ne semblait pas encore réaliser son crime. En tout cas, cette tragédie, qui semble causée par l'ivrognerie, est la pire à Montréal depuis les exploits de Coulombe.

LE FEMINISME EN MARCHÉ

QUE PENSERONT DE NOUS LES GENERATIONS FUTURES?

Demande Mademoiselle Idola Saint-Jean, en parlant de la situation faite aux femmes du Québec.

A l'assemblée convoquée jeudi soir au marché de Maison-Neuve par M. William Tremblay, député provincial, il fut parlé de politique municipale, provinciale, fédérale et même de... féminisme.

C'est de cette dernière question, qui dans l'esprit des organisateurs, devait être le clou de la soirée, que nous allons nous occuper, et c'est pourquoi nous reproduisons les principaux points du discours prononcé par Mlle Idola Saint-Jean, présidente de l'Alliance Canadienne pour le Vote des Femmes du Québec: Mlle IDOLA ST-JEAN

Mesdames, Messieurs, C'est un grand plaisir pour moi de prendre part à cette assemblée. Permettez-moi de vous adresser tout d'abord, à vous, électeurs de Maison-Neuve, une parole de félicitations. Vous avez droit d'être fiers du choix judicieux que vous avez fait de votre député. M. Tremblay vous représente dignement et son attitude à la Chambre vous fait honneur; son jugement droit et sain lui dicte une ligne de conduite intelligente; il sait défendre ce qu'il croit juste d'une façon

pondérée mais énergique. Nous, les femmes, les apôtres du suffrage féminin, nous partageons votre fierté, car M. Tremblay s'est institué le défenseur de nos droits; nous ne saurions désirer de meilleur champion: aussi est-ce avec enthousiasme que les sociétés féminines ont répondu à son invitation, de venir ce soir lui exprimer par leur présence leur gratitude bien sincère. Nous sommes assurées qu'avec un avocat de cette qualité nous triompherons bientôt et les dames de Maison-Neuve jouissant, grâce à leur représentant, de leur droit de suffrage pourront lui dire d'une façon pratique leur gratitude et lui prouver leur dévouement.

En homme logique à l'esprit et au cœur patriotique. M. Tremblay veut que les femmes du Québec soient sur un pied d'égalité avec leurs sœurs des autres provinces. Les femmes de la plus ancienne province, les descendantes de ces héroïnes qui ont écrit avec leur dévouement à l'oeuvre sociale les premières pages de l'histoire canadienne n'auraient pas dû être les

Suite à la page 2.

QUE PENSERONT DE NOUS LES GENERATIONS FUTURES?

Suite de la page 1.

dernières à obtenir leur droit de citoyenneté, et il est certain que si tous les députés étaient de la trempe du député de Maisonneuve, s'ils s'inspiraient comme lui d'esprit national et d'esprit de justice, nous n'aurions pas à dépenser tant d'énergie pour obtenir un droit si juste et si légitime.

M. Tremblay, de même que tous les députés qui savent remplir leur mandat au meilleur de leur connaissance, ne craint pas d'augmenter l'électorat. Il peut y faire face tête haute et coeur satisfait. Sa conscience est claire. Pourquoi redouterait-il le vote des femmes? Malheureusement, tous ses collègues ne sont pas aussi indépendants: ils craignent l'intuition féminine, et pour cause...

De toute façon, il faut toujours se méfier des représentants qui craignent l'augmentation du verdict populaire. M. Tremblay n'est pas dans la catégorie des égoïstes qui ont la hantise et la crainte que l'émancipation des femmes nuise immanquablement quelquefois, quelque part et de quelque manière au confort de quelques hommes, et il combat pour que nous obtenions nos droits.

Arguments enfantins

Comme le disait M. Edouard Montpetit dans son dernier cours d'éducation civique à l'Université de Montréal, aucun argument logique et sérieux ne peut être présenté contre le vote des femmes. La politique veut dire la chose publique. Jusqu'à présent, notre participation à la chose publique n'a consisté qu'en obligations: payer des taxes, observer des lois injustes, accomplir toutes les besognes que l'homme ne veut pas accomplir, voilà notre lot; jamais on n'a songé qu'avant des obligations nous devrions en toute justice posséder des privilèges.

Et ceci me remet à la mémoire un fait qui s'est passé dans une province-soeur avant l'obtention du suffrage. Le premier ministre d'alors (il n'y pas que le nôtre qui soit anti-suffragiste), prononçait un discours fougueux contre le vote des femmes. Recourant à la vieille rengaine, voilà qu'il s'écrie tout-à-coup: "Mais si la femme vote, le foyer sera déserté, les enfants négligés. Qui prendra soin du poupon pendant que la maman ira au scrutin?" Et une brave jeune femme lui répondit au milieu de la foule: "N'ayez crainte, monsieur le premier ministre, je crois bien que je pourrai avoir la même personne qui surveille mes enfants quand je vais payer mes taxes."

Voilà comment des gens qui se donnent la peine de raisonner peuvent démolir les arguments enfantins dont se servent nos adversaires, qui n'ont rien de plus que la question.

Ce qu'on nous objecte dans le moment un peu partout, c'est que les femmes ne sont pas prêtes, qu'elles ne tiennent pas à voter et l'on nous dit bêtement, sans même se douter de l'égoïsme qui imprègne ces paroles: "Évangélisez les femmes de la campagne, faites leur éducation politique et quand elles demanderont le vote nous le leur donnerons."

D'abord est-il croyable que des femmes qui depuis 1921 peuvent élire le premier ministre du Canada, que ces femmes, dis-je, qui remplissent si bien leur devoir dans la politique fédérale, soient indifférentes au vote provincial, quand les questions qui s'y rattachent sont d'un intérêt si direct pour elles? Si cet état de choses existe, il n'est pas

à l'honneur du représentant fédéral, qui doit en partie au vote des femmes sa situation de député, et il faut en déduire qu'il a grandement manqué à son devoir s'il n'a pas éduqué ses électrices au point de leur faire comprendre l'importance du vote et ce qu'il représente pour quiconque est conscient de sa responsabilité sociale.

Est-ce une chose facile pour nous, qui pour la plupart avons nos occupations quotidiennes, de parcourir la province pour éduquer les femmes?

Non seulement le temps nous manque mais la finance nous manque; il en coûte de l'argent pour faire une telle campagne. Les députés, surtout les députés fédéraux qui sont directement intéressés dans le suffrage féminin, ne devraient-ils pas chacun dans son comté respectif se charger de cette mission? N'est-ce pas à l'Etat de veiller à ce que chaque citoyen puisse accomplir tous ses devoirs et jouir de tous ses droits, c'est-à-dire jouir de la liberté dans l'ordre civil, politique et religieux?

Dans les autres pays

Permettez-moi de vous citer un extrait d'un journal de Montréal qui résume merveilleusement la situation.

"Seule au milieu des autres provinces du Dominion, la Canadienne française attend encore le droit de voter.

"La province de la liberté, celle qui a brisé la vague du puritanisme et de la prohibition laisse les femmes dans la servitude.

"La mère qui crée le foyer où se développe l'humanité et la consolatrice de l'homme dans la vie privée, est exclue de la vie publique de la race canadienne française.

"La travailleuse n'est pas l'égal du travailleur.

"Contribuable, la femme paye la taxe, mais ne la discute pas.

"Citoyenne de la nation, soumise aux lois, la Canadienne ne peut les voter.

"Placées hors de la loi, les femmes ne peuvent sauvegarder leurs intérêts matériels et moraux.

"Cette situation intolérable ne peut subsister plus longtemps."

Les pays étrangers: Etats-Unis, Angleterre, Autriche, Allemagne, Australie, Bessarabie, Belgique, Danemark, Ecosse, Espagne, Finlande, Russie, Hollande, Hongrie, Islande, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Palestine, République du Caucase, Roumanie, Suède, Tchecoslovaquie, Turquie, Inde, ont accordé le suffrage aux femmes.

Saint-JEAN—2—Dagenais Nous en appelons au législateur canadien, qui ne peut accepter d'être inférieur aux yeux du monde entier, de manquer aux lois sacrées de l'égalité et de la justice.

A lui de décider si nous sommes inférieures à nos soeurs de l'Ontario et des autres provinces du Dominion. La question est brutale, j'en conviens, mais il est impossible de l'étudier.

Oui, mesdames et messieurs, les femmes du Québec sont les seules femmes du Dominion, les seules femmes blanches, avec les Africaines, dans l'Empire britannique, privées du droit de vote provincial, étant émancipées dans le domaine fédéral, qui constitue la sphère politique la plus élevée. La privation des droits provinciaux des femmes du Québec nuit à l'unité nationale indispensable au progrès réel de notre pays.

Cette situation est absurde. On dit aux femmes, au cours

C'est un art que de savoir mélanger les thés — un art que la Compagnie SALADA a acquis après de longues années d'expérience. Essayez

LE THÉ "SALADA"

des campagnes fédérales, que c'est pour elles un devoir sacré de voter et, durant les campagnes provinciales, les mêmes orateurs leur disent qu'elles vont s'abaisser en s'occupant de la politique provinciale, à laquelle se rattachent les questions d'écoles, de logement, de santé publique, questions qui nous intéressent directement.

Pourquoi la politique provinciale serait-elle plus avilissante que la politique fédérale? D'ailleurs nous ne voulons pas considérer la politique comme une chose indigne et sale.

La politique ne peut être sale, la mission sacrée du législateur doit être la plus élevée, elle égale en dignité la mission du prédicateur de l'Évangile. De fait, dans l'antiquité, ces deux missions étaient confiées à la même personne, et l'on s'en trouvait bien.

Si la politique est trop corrompue pour les femmes, elle l'est aussi pour les hommes, parce que l'homme et la femme ne font qu'un. Ils sont indissolublement unis pour le bien ou pour le mal.

Les 35 pays civilisés qui ont accordé les droits politiques aux femmes reconnaissent tous qu'elles ont assaini la politique, qu'elles ont apporté plus de dignité et ont effectué des réformes sociales qui ont grandement amélioré la société.

La femme du Québec

La femme du Québec, surtout la femme mariée, est traitée comme une mineure ou une aliénée.

On nous refuse l'accès des Commissions Scolaires et du Conseil d'Instruction Publique Catholique. Il y a pourtant 14,960 institutrices, contre 2,960 instituteurs.

Si les femmes pouvaient s'occuper de l'administration de nos écoles, il est certain que le sort des institutrices, surtout celui des institutrices de la campagne, serait meilleur. Elles se protégeraient elles-mêmes. Le programme scolaire et les conditions hygiéniques de nos écoles seraient améliorées, car la femme est une éducatrice naturelle.

On a créé une commission de salaire minimum. Cette Commission a certes rendu des services, mais n'est-il pas absurde de penser qu'elle ne compte pas un membre féminin? Ce sont des hommes qui doivent étudier et régler le budget de l'ouvrière et qui décident de ces questions qui nous sont pourtant toutes personnelles.

Les apôtres du suffrage féminin ne veulent pas prendre la place de l'homme, comme on veut le faire croire; elles veulent simplement reprendre leur, s'occuper des questions qui les concernent directement et avoir leur mot à dire pour l'adoption des lois qui les régissent.

Savez-vous, mesdames et messieurs, que dans la province de Québec, le père a seul autorité pour l'éducation et la disposition des enfants, bien que la mère soit également responsable pour leur entretien?

Une fille de douze ans peut se marier contre le gré de sa mère, pourvu que le père consente.

Aucun chirurgien ne peut

opérer une femme ou un enfant mineur, même pour lui sauver la vie, sans l'autorisation du père.

En cas de séparation, le père a les droits légaux sur les enfants, à moins que la Cour n'en décide autrement.

S'il n'y a pas de contrat de mariage, le mari a l'administration complète des biens de sa femme et peut recevoir son salaire, même s'il ne vit pas avec elle.

Le mari peut vendre sans le consentement de sa femme les biens accumulés conjointement et il n'a besoin de lui donner qu'une petite allocation, s'il le désire.

Une épouse ne peut pas avoir recours à une action légitime, disposer de ses biens légaux, accepter un don de propriété ou entrer dans le commerce sans l'autorisation de son mari.

Si une femme quitte son mari, il a le droit de l'obliger, même par force, à revenir au domicile conjugal.

Un homme peut obtenir une séparation de corps à cause de l'adultère de sa femme, et il est nécessaire avant qu'une femme puisse obtenir la même chose, que le mari entretienne sa concubine au domicile conjugal.

Toutes ces lois qui sont absolument arbitraires pour nous, ont été amendées dans les autres provinces, grâce à l'influence politique des femmes.

La femme qui sera toujours plus intéressée dans les questions humanitaires que dans toute autre usera de son influence politique pour combattre la mortalité infantile.

Pensez que notre province depuis 1910 est à la tête de la liste des mortalités infantiles et autres. En 1925, 10,141 enfants, au-dessous d'un an sont morts. Réfléchissez un peu à la perte que ces chiffres représentent.

A la Législature

Le degré d'évolution d'un pays peut se mesurer par la situation qui est faite aux femmes, et il y a lieu de se demander ce que pourront penser de notre époque les générations futures en lisant l'histoire du suffrage féminin dans Québec.

Cinq ans après l'émancipation politique des femmes des huit autres provinces, les femmes du Québec réussissent enfin à trouver un député qui consent à présenter un bill réclamant le suffrage féminin.

M. Victor Marchand se constitue notre avocat. Devant une délégation de plus de 500 personnes de Montréal et de la banlieue, le premier ministre déclarant la question du suffrage féminin comme étant d'ordre social et non politique s'engage à demander à la Législature de discuter librement cette mesure.

M. Marchand, après bien des hésitations présente enfin le bill. On entend alors le député de Dorchester, M. Ouellette, lire une lettre de l'Association des Voyageurs de Commerce Catholiques, dans laquelle les femmes sont accusées d'avoir bu et causé des scandales dans les Comités au cours des élections fédérales. Pas un député n'a protesté contre de telles accusations lancées lâchement aux fem-

mes de toute la province. Après la lecture de cette lettre calomniatrice, M. Ouellette proposa le renvoi du bill à six mois, sa motion fut secondée par M. Dufour, député de Charlevoix-Saguenay. L'hon. M. Dillon et M. Ernest Tétreau parlèrent en faveur du vote féminin, mais le vote donna 51 députés contre et 13 dont 4 ministres, favorables.

A la dernière session, M. William Tremblay fut le parain du bill du suffrage. A sa demande, une délégation très représentative avait été organisée par l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec et s'était rendue à Québec pour supporter la mesure.

Le mari député, mesdames et messieurs, défendit avec conviction et chaleur la cause féminine. Il insista surtout sur l'absurdité de la condition faite aux femmes de notre province, auxquelles on confère le droit d'élire le premier ministre du Canada et auxquelles on refuse celui d'élire le premier ministre de leur province. Il montra le danger qu'il y a à les lancer dans les plus grands problèmes politiques et à leur refuser le vote provincial qui leur permettrait de s'intéresser aux ques-

Avocats Procureurs
BERCOVITCH, de SOL & COHEN
Tél. MAin 5100-5101
260 RUE ST-JACQUES, Montréal

Le journal "L'Autorité Nouvelle" faisant affaires sous la raison sociale "L'Autorité Co.", a ses bureaux de rédaction et d'administration au No 74, rue Saint-Jacques, Montréal. Il est imprimé à L'Éclairer Inc. 1723, rue Saint-Denis, Montréal.

De Tout pour Tous c'est la devise de
LA SEMAINE VERMOT
28 pages, grand format: 1 fr. 50
Rédaction et Administration 38, rue Gay-Lussac PARIS (5e)

tions politiques et développer la conscience de leur responsabilité sociale. Le général Smart seconda la motion Suite à la page 3.

CARTES D'AFFAIRES
AVOCATS
RESIDENCE: BUREAU: AtL 1459 MAin 8760
JOS. B. BERARD
AVOCAT
92 NOTRE-DAME EST. Montréal

RODOLPHE BEDARD
EXPERT-COMPTABLE
Membre de la Société des Comptables Agréés du Canada, C.A.
Membre de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec, L. I. C.
1044, rue St-Denis, Montréal

Tél. LANcaster 2440. Résidence: WALnut 5210
LYON W. JACOBS, E.C.
AVOCAT ET SOLICITEUR
Suite 701-702 89 Craig Ouest Power Building Montréal

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L. A. David, C.R.
Secrétaire de la Province de Québec
Maurice Dugas, C.R., J.-P. Callaghan
AVOCATS ET SOLICITEURS
Commissaires pour toutes les provinces. Terre-Neuve et les Etats-Unis.
EDIFICE CANADA LIFE
Montréal, Canada.

LINIMENT FORGEX
Enregistré
No contient ni poison, ni emmaillonnage.
DECONGESTIONNE LE SYSTEME
Fait disparaître complètement la fatigue et le malaise causés par la digestion, la constipation ou le surmenage. Fait revivre le bien-être ressenti dans la jeunesse, qui consiste à se sentir frais, souple et léger en tout temps.
Soulage le rhumatisme, et toute fatigue, douleur, inflammation et tumeur quelconque ainsi que le goitre et la constipation. Idéal pour affaiblir et reposer les pieds.
Redonne aux tissus et aux chairs la souplesse et la fermeté. Spécialement recommandé aux Dames.
No 12407 Loi des Médicaments brevettés ou "Proprietary" Préparé par **FORGEX LINIMENT MANUFACTURER**
Enregistré
266, rue Berri, MONTREAL
En vente chez DUPUIS FRERES
Léves: E. ETHIER, Pharmacien, 1848, Notre-Dame Ouest

LISEZ L'AUTORITE

RÉGIMENTS POPULAIRES CANADIENS



Les ZOUAVES

Un Zouave en 1871

La même popularité

Dow

Favorite dans tous les mess des régiments!

Old Stock Ale
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité!



CONTE DE "L'AUTORITE NOUVELLE"

L'ACCIDENT

L'autorité — Les contes
L'accident
Le gérant de l'hôtel leva ses bras vers le ciel, avec désespoir.
—Monsieur, excusez-moi! J'ai complètement oublié de restituer votre table! bigaya-t-il. C'est la faute à ces damnés autocars! Un jour, calme plat! Personne! La vie de routine! Et, le lendemain, deux cents déjeuners à servir.
Il se regarda, avec tristesse: —Vous m'en voulez beaucoup?

murmura-t-il. Si! Si! Je le vois bien! Vous l'aurez, monsieur, votre table! Vous l'aurez, ce soir! Mais, pour le déjeuner, si vous voulez bien accepter de vous mettre à celle-ci!
Il ne désignait, timidement, un guéridon écarté d'où — à défaut du golfé célèbre — on avait une vue spéciale sur la porte des lavabos.
J'accrochai, de mauvaise grâce, la proposition de l'hôtelier et je venais à peine de m'installer à la place qu'il me désignait, d'un air tenta-

teur, quand l'occupant du guéridon pénétra dans la salle à manger et demeura stupide à ma vue.
— Imaginez un gaillard dont la pomme d'Adam montait et descendait, comme un dégoûtant petit ascenseur, au ras d'un faux col de celluloid et qui hérissait une moustache de chat au-dessous d'un nez cramoisi et gonflé comme une engelure. Oeil jaunâtre, teint de bitume, petit chapeau de toile incliné sur les sourcils — il n'avait véritablement rien d'engageant pour un personnage qui se présentait ainsi au moment des hors-d'œuvres.
Rien ne me parut anormal dans l'attitude de cet homme. Il ouvrit évidemment son poison avec le lame de son couteau, pétrit la mie de son pain en boulettes et mordit à même le rectangle de gruyère qu'il écrasait sous son pouce osseux, mais il eût fallu une pénétration supérieure à la mienne pour déceler l'indice d'un esprit diabolique sous ces menus gestes de tenue.

Et, pourtant, il y avait un mystère dans la vie de cet inconnu. Le patron de l'hôtel, avec qui je m'étais réconcilié — à la faveur d'une langoustine flambée au vieux armagnac, selon les règles — m'apprit, en effet, que son étrange pensionnaire faisait chaque jour, depuis six mois, la même promenade, quels que fussent l'heure, l'éclairage et le temps.
Il s'installait dans un creux de rocher, à l'endroit précis où la route qui descend vers la mer fait un coude brusque, limité, d'un côté par la paroi de porphyre, de l'autre, par le gouffre verticaux. Et là, paisible, il fumait d'innombrables cigarettes, tout en surveillant le passage des véhicules ralentis.
Un soir, mû par ce besoin d'enquête qui constitue la pire des déformations professionnelles, j'abordai le pensionnaire et, m'autorisant de notre voisinage initial, je lui demandai tout crûment les raisons de ce guet quotidien.

Il me regarda, longuement, de ses yeux sans cils. Puis, il parla: —Je connais ce que mon attitude peut présenter d'étrange à des esprits non avertis, me déclara-t-il d'une voix très douce. La plupart des gens qui m'entourent se plaisent à varier leurs excursions et à modifier leurs points de vue. Moi, pas. La maison du bandit, la forêt d'eucalyptus ou la tour sarrazine ne présentent pour moi aucun intérêt. Seul, ce tournant brusque de la route m'intéresse, parce que j'attends...
Il s'interrompit, le regard vague. —Vous attendez, quoi?
Il me répondit, avec simplicité: —L'accident.
Et, comme je le contemplais, stupéfait, il continua:
—Mais oui, l'accident. Le bel accident. L'accident qui, fatalement, devra se produire, un jour ou l'autre, à cet endroit. L'accident dont je serai le témoin curieux et impartial.

—Ah! ça. Vous êtes un monsieur! m'exclamai-je, avec fureur.
—Un monsieur? Pourquoi donc? Un amateur de sensations fortes, ça, oui. Cet accident, je ne ferai rien pour le provoquer, je vous le jure. Mais, quand il se produira, je tiens à être aux premières loges pour voir le spectacle, voilà tout. Pour le reste, je vis seul, paisible, je n'en fais qu'à ma tête, j'ai de petites rentes. C'est la grâce que je vous souhaite, mon ami.
J'avais oublié ma rencontre avec l'effrayant individu quand, l'autre soir, brusquement, je me retrouvai face à face avec lui, à la sortie d'un grand magasin.
L'homme me parut vieilli, avec quelque chose de misérable et de dégradé dans sa physionomie. Il était encombré de paquets multiples et il suivait une femme minuscule qui avançait, d'un pas dégagé, et ne se retournait que pour jeter un regard d'acier sur son compa-

gnon résigné.
Au coin d'une rue, cette personne commanda rudement:
—J'ai encore une course à faire. Toi, rentre à la maison!... Et tâche de ne pas traîner, n'est-ce pas?
L'homme baissa la tête, avec soumission, et lorsqu'il se fut bien assuré que sa compagnie ne pouvait plus l'entendre:
—Monsieur! Hé! Monsieur! appellez-le!
—Vous désirez?
—Je suis content de vous revoir! me déclara-t-il. Vous me rappelez —Le bontemps?
—Oui, monsieur. Les semaines bénies que je passais, tout seul, dans ma petite gruyère de pierre... Quelques jours après votre départ de l'hôtel, ce que j'attendais, depuis si longtemps, s'est produit... Une petite automobile est venue s'aplatir contre la paroi du rocher... Je vous le répète: je ne suis pas méchant, moi, monsieur!... Curieux,

tout simplement!... Alors, j'ai été le premier à voler au secours du chauffeur imprudent... Ce chauffeur était une chauffesse, monsieur!... Je l'ai soignée, parce qu'il faut vous dire que, bien que n'exerçant pas, j'ai fait mes études de médecine... Je me suis attaché, peu à peu à la personne en question... A partir de ce moment-là, toute ma belle tranquillité a été fichue, monsieur!... La demoiselle de la voiture est dépensière, hargneuse, autoritaire... Elle me rend l'existence impossible, m'a brouillé avec tous mes amis, achève de me ruiner et je n'ai pas la force de rompre avec elle parce que je l'aime, monsieur, je l'aime... Je l'aime!
Et il conclut, d'une voix pleine d'amertume:
—Ah! Je l'ai attendu pendant longtemps! mais j'ai fini par l'avoir, enfin, l'accident!
Albert-Jean.

LES BOSSUS DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE

Résumé historique, biographique, littéraire, scientifique et anecdotique

par JULES BOURBONNIERE

POURQUOI LES BOSSUS ONT L'AIR SPIRITUEL

Il paraît que l'expression vulgaire "qu'un bossu à son esprit dans sa bosse", n'est pas si loin de la vérité qu'on pourrait le croire, et que, si le bossu n'a pas son esprit dans sa bosse, il l'a peut-être par sa bosse.

Du moins est-ce l'explication ingénieuse du mécanisme de l'expression spirituelle et mordante des bossus, que nous trouvons, dans un curieux mémoire, lu par M. J.-B. Reynier, à la Société de Médecine Pratique, de Paris.

Les bossus, on le sait, ont, du fait de la déviation de leur colonne vertébrale, la tête enfoncée entre les épaules et en extension plus ou moins violente.

Or, l'extension de la tête entraîne la tension des muscles peauciers du cou — tension qui équivaut à leur contraction chez l'individu réellement normal, — et cette contraction, comme le démontre M. Reynier, et comme on peut le vérifier sur soi-même en tirant, avec la main et d'un seul côté, la peau de la partie inférieure de la face, a pour résultat de donner au visage une expression de vive énergie, tout à fait caractéristique.

D'autre part l'enfoncement du cou, entre les épaules, condamne les bossus à l'attitude, que nous appelons, haussement d'épaules, — et qui exprime, soit la patience et l'absence de toute résistance — c'est l'opinion de Darwin — soit, plus souvent, la pitié que nous inspire l'impuissance d'autrui.

Et voilà pourquoi les bossus ont l'air très forts. D'ailleurs, comme le fait remarquer M. Reynier, chez les rachitiques qui n'ont pas la tête en extension, ni le cou enfoncé entre les épaules, on n'observe pas l'expression spirituelle et mordante.

Si la tête est légèrement fléchie en avant (cyclose cervico dorsale) ou latéralement (scoliose), on observe une expression de laisser-aller et d'insouciance.

Rire comme un bossu, est donc une expression fort juste, qui vient de ce que, à la fin d'un rire prolongé et violent, on n'en peut plus, et que, pour traduire cette impuissance, on élève instinctivement les épaules, ce qui donne quelque ressemblance avec les bossus, qui ont la tête enfoncée entre les épaules.

Des jeunes gens poursuivent un bossu de leurs sarcasmes, en lui demandant quelle différence il y a entre lui et Esope? C'est que, mes chers petits, Esope faisait parler les bêtes, et moi je les fais rire!

LES DEUX BOSSUS

(Air: Poètes Sans Souci.)

T'es bossue, aimable Suzon, Et moi je suis bossu d'même; Marions-nous et zon, zon, zon; D'la gaieté la bosse est l'emblème. Mettons tout sans dessous dessus, Et rions comme des bossus.

T'as la bosse de la volupté, Moi celle d'un joyeux apôtre; Et quant à c'qu'est de la beauté, Nous sommes ben l'un comme l'autre. Et rions comme des bossus.

Par derrière je suis bossu, moi. Et par devant tu l'es, ma belle; Si tu m'aimes de bon bon' foi, Nous ferons un polichinelle. Mettons tout sans dessous dessus, Et rions comme des bossus.

LES BOSSUS

Depuis longtemps, je me suis aperçu de l'agacement qu'on a d'être bossu. Polichinelle en tous lieux si connu, Toujours chéri, partout si bien venu, Fais le gros dos parce qu'il est bossu.

Loïn qu'une bosse soit un embarras, De ce paquet on fait grand cas: Quand un bossu l'est derrière et devant,

QUE PENSERONT DE NOUS LES GENERATIONS FUTURES ?

Suite de la page 2

de M. Tremblay. Il insista sur la justice de cette demande qui voulait que les femmes qui ont étudié la question à fond puissent la discuter devant la Législature. Le premier ministre combattit énergiquement cette motion. M. Sauvé lui répliqua: "La Chambre devrait entendre les représentantes des plus importantes sociétés féminines, dit-il. Un vote fut pris et la motion fut battue par 22 voix contre 40.

M. Tremblay voulut alors retirer son bill. On s'y opposa. Il n'y avait plus à la Chambre que 50 députés.

M. Ephraïm Bédard, député de Québec, proposa le renvoi du bill à six mois. Il prononça un discours rempli d'arguments plutôt physiologiques qu'anti-suffragistes. Il fut trivial. Très peu de ses paroles peuvent être rapportées. Je me contenterai de ne vous citer que celles-ci: "Les femmes de notre province sont conservatrices, les grandes réformes les effraient."

La réponse lui fut tout de suite donnée par le président des Syndicats Catholiques, M. J. C. Bernier, au cours d'une admirable conférence qu'il donna devant les membres de notre Alliance. Commentant justement les paroles du député de Québec, il dit: "Non, Mesdames, les femmes de chez nous ne craignent pas les grandes réformes. Une loi des accidents du travail, une

loi de pension aux mères, une loi de pension aux vieillards, toute loi tendant à rétablir notre système économique déficient, ne vous effraient pas. La vérité, la voici. Ce sont les fabricants de législation qui, eux, craignent l'influence politique de la femme, influence qui, chez nous, comme cela s'est produit ailleurs, les forcerait à opérer ces grandes réformes."

M. Côté, député de Bonaventure, seconda la motion de M. Bédard. Dans un style plus fleuri que celui de l'orateur précédent, il apporta par exemple des arguments comme celui-ci: "Dans quelle situation serait l'orateur s'il avait à se prononcer entre deux femmes députées dont l'une serait très jolie et l'autre moins favorisée par le Ciel?"

Des idées aussi enfantines adressées à un homme de la valeur de M. Laferté, jettent plutôt du discrédit sur la Législature que sur la cause que nous défendons.

Après toutes ces joutes oratoires, le vote fut donné, 11 députés votèrent en faveur et 39 contre.

L'an dernier, quand le même bill fut présenté, sur 64 députés présents à la Chambre, 13 votèrent en faveur et 51 contre. Cette année, quand le premier vote fut pris sur 62 députés présents, 22 votèrent pour référer le bill au Comité des bills publics et permettre aux femmes de le discuter, et 40 contre. Quand le deuxième vote fut pris, 11 députés votèrent

les plus beaux esprits de ce temps, par A. D. B. Parisien, Paris, 1606, in-12, avec frontispice. Côté V. 6119-A, Bibliothèque Nationale, Paris.)

PROTRAIT DE SCARRON

(Extrait de l'épître à Sarrasin.)
Un pauvre
Très maigre,
Au col tors,

Dont le corps
Tout tortu,
Tout bossu,
Suranné,
Décharné,
Est réduit,
Jour et nuit,
A souffrir,
Sans guérir,
Des tourments
Véhéments..... Scarron.

rent en faveur et 39 contre. Je laisse au public le soin de juger si la question a fait des progrès. Quant à nous, nous considérons comme un aveu de faiblesse le refus de nos adversaires de nous entendre. Quand on a une bonne cause on ne craint généralement pas les arguments adverses.

Question de justice

Mesdames et Messieurs, on refuse à plus de la moitié de la population son droit de citoyenneté, et cette classe que l'on infériorise à toutes les obligations, paye les mêmes taxes que les hommes, est-ce juste?

J'en appelle à tous les gens bien pensants qui m'écouteront et je leur demande de juger la manière dont on a traité la question du vote des femmes. Sur les 85 députés élus par le peuple, 50 seulement ont voté sur l'importante question de la participation des femmes à notre vie publique et ont refusé leur droit de cité à vos mères, à vos épouses, et à vos filles, à toutes ces femmes qui depuis 1921 votent si intelligemment et si dignement pour les élections fédérales.

Le fait que certaines femmes sont indifférentes à l'égard du vote, n'est pas un argument contre la mesure et ne change pas la situation. Les gens sont indifférents pour plusieurs choses qui devraient les intéresser. L'indifférence des gens relativement à l'aération et à l'hygiène ne change rien en rien les lois de la santé.

L'indifférence de plusieurs parents relativement à l'éducation de leurs enfants ne change pas la valeur de l'éducation. N'y eût-il qu'une femme à réclamer le vote dans Québec, elle devrait en toute justice le posséder, de même que si une femme désire un grade universitaire, on ne devrait pas la tenir en arrière parce qu'une autre femme moins bien douée est indifférente à l'égard de ce grade.

Pourquoi la femme mentalement inepte, sans intérêt, qui ne se préoccupe nullement de ce qui regarde l'humanité mais qui se contente de vivre

une vie insignifiante et méquine entraverait-elle d'autres femmes plus débrouillardes et plus intelligentes?

Le vote ne sera pas obligatoire. Personne ne sera forcé de voter. Alors pourquoi serions-nous privées de nos droits à cause de cette indifférence de quelques-unes. On nous dit que les femmes de la campagne ne veulent pas voter, ce qui n'est guère croyable quand on songe qu'à la campagne les femmes assistent aux assemblées politiques quelquefois en plus grand nombre que les hommes.

Mais en admettant que ce soit vrai qu'elles ne se soucient pas de voter, est-ce une raison pour que nous en soyons privées?

Ces femmes qui vivent une vie retirée, qui ne se heurtent pas aux réalités de la vie comme la femme qui habite la ville, sentent moins que nous le besoin de se protéger, parce qu'elles n'ont pas à batailler autant, devraient-elles faire loi, quand toutes les femmes qui s'occupent d'oeuvres sociales et toutes les femmes qui travaillent sont unanimes à réclamer le vote.

Toutes ces raisons sont d'un égoïsme et d'un intelligence aveugle, c'est pourquoi nous apprécions tellement le dévouement de M. Tremblay. Il a vu les effets du vote des femmes dans l'Ontario où habitent sa mère et sa soeur. Il réclame pour sa femme et ses filles les droits que possèdent autres provinces. L'infériorité dans laquelle sont tenues les femmes de l'Ontario et des femmes de chez nous le révolte comme cela doit révolter tout homme généreux et bien pensant. Il comprend le danger de la situation et nous sommes assurées qu'il luttera jusqu'au succès et que la belle division de Maisonneuve aura la gloire de voir son représentant faire triompher les droits et les libertés des femmes de notre province.

LISEZ L'AUTORITE

SOUSSION POUR DRAGAGE

DES soumissions cachetées adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "Soumission pour dragage, à Saint-Pierre-des-Becquets, P.Q.", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 7 juin 1928.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés, en s'adressant au soussigné, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Trois-Rivières, P. Q.

Les soumissions devront comprendre le remorquage de la drague et ses accessoires, aller et retour. Les dragues et autres outillage qui seront employés pour les travaux devront être dûment enregistrés au Canada, à l'époque de la réception des soumissions, ou avoir été construits au Canada après l'envoi de la soumission.

Un chèque égal à 5 p. 100 du prix du contrat, fait à l'ordre du Ministère des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission; dans lequel le chèque ne devra être moins de quinze cent dollars. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 28 mai 1928.

SOUSSIONS POUR CHARBON

DES soumissions cachetées, adressées à l'acheteur en chef du ministère des Travaux Publics, à Ottawa, seront reçues par lui jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi 6 juin 1928, pour la fourniture de charbon dans toute la province de Québec.

On peut se procurer des devis et

des formules de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux Publics, Ottawa; à G.-S. Gingras, station postale "H", Montréal; à J. Mines, viell édifice du Revenu de l'Intérieur, Place d'Youville, Montréal, et à Arthur Pouliot, édifice de la Douane, Québec.

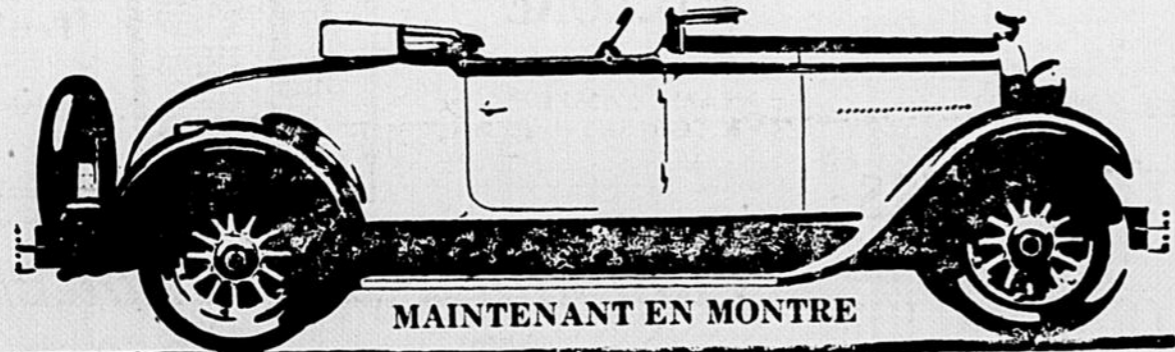
Les soumissions qui ne seront pas faites sur les formules fournies par le ministère, conformément aux conditions et devis ministériels, ne seront pas étudiées.

Le ministère, se réserve le droit d'exiger de l'adjudicataire un dépôt ne dépassant pas 10 pour cent du montant de la soumission afin d'assurer la bonne exécution du contrat.
Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 16 mai 1928.

LE RECITAL DE M. POIRIER

M. Benoit Poirier donnera aujourd'hui même, à 4 heures, à l'église Notre-Dame, un recital d'oeuvres classiques. Les artistes, les fidèles de Bach et de Widor, les dilettantes épris de la musique grave de l'orgue seront heureux d'apprendre l'approbation donnée à leurs vœux par les M.M. de Saint-Sulpice, car ils désiraient depuis longtemps entendre de nouveau l'éminent organisateur de Notre-Dame. Le recital commencera immédiatement après les vêpres. Voici le programme qui sera exécuté:

- 1—Prélude et Fugue (sol majeur) Jean Sébastien Bach (1685-1750).
- 2—Sonate (Opus 42), 1er mouvement, Alexandre Guilmant (1837-1911).
- 3—Andante (op. 31, No 5) (1870) Louis Vierne.
- 4—Intermèzo, 1ère Symphonie (1845), Chs. Marie Widor.
- 5—Toccata, F. W. Holloways.
- 6—Les Cloches de Pâques, X.X.X.
- 7—L'Abeille (1765), Edwin Lamare.
- 8—Chant Séraphique (1878), Fran Frysinger.
- 9—Finale (Op. 14), Louis Vierne.



La Nouvelle Essex Routière Avec le Fameux Moteur Super-Six

La création de la nouvelle belle Essex routière, est en réponse à la demande de centaines de gens désireux de bénéficier de l'élégance et de la camaraderie qu'offre ce type dont la brillante performance et les nombreux avantages sont caractéristiques de l'Essex Super-Six.

Couleur brune en deux tons, plus foncée en-dessous de la ligne de ceinture. Le radiateur est nickelé; les volets verticaux laqués pour convenir avec la partie inférieure; les garde-boue jais noir, comme les moulures, avec bande rouge Oriole. La laque des roues s'harmonise avec la partie inférieure. La couverture, d'une coquette teinte polo, se plie avec aisance et s'adapte à une enveloppe dont la couleur s'harmonise merveilleusement avec celle du cuir du siège. Les montants de la couverture sont en bois naturel avec emboîtures plaquées en nickel. Le cadre du pare-vent est pareillement plaqué en nickel. Le pare-vent lui-même peut être rabattu en avant à volonté. Ce sont les caractéristiques contribuant à l'agréable apparence de l'Essex routière.

Montée sur un châssis Essex Super-Six, cette routière assure à son propriétaire un rendement sans égal quant à l'accélération, la douceur d'opération et la vitesse en pleine route.

Comme un nombre limité seulement de ces routières seront construites, leurs propriétaires bénéficieront d'une exclusivité qui leur donnera toute l'apparence sportive qu'ils pourraient désirer.

ESSEX SUPER-SIX

Coach, \$885—Sedan (4 portes) \$960—Coupé, \$900, siège se dissimulant, \$35 en plus.

Tous les prix f. à b. Windsor, taxes en plus.

Les acheteurs peuvent se procurer cette voiture à même leurs revenus à un coût au minimum pour intérêts, versements et assurances.

LEGARE AUTOMOBILE AND SUPPLY CO. LIMITED

SIÈGE SOCIAL: 385, ONTARIO EST.

POSTE DE SERVICE: 375, ONTARIO EST.

SUCCURSALE DE L'OUEST: 804-908, Ste-Catherine Ouest

SUCCURSALE DU BOULEVARD: 6330, rue St-Hubert

WESTMOUNT GARAGE: 4618, Ste-Catherine Ouest

PROVINCIAL MOTOR SALES: 2538, LaFontaine, Mallesseville

GARAGE ROSEMONT: 2706, rue Masson

GARAGE BONIN: St-Laurent

VERDUN MOTOR SALES: 3136, Boulevard Lasalle

SUCCURSALE OUTREMONT: 215, rue Dorchester, Outremont

GARAGE BOYER: Doreville, Qué.

SUCCURSALE DU NORD: 4851, Boulevard St-Laurent

LINTEAU AUTOMOBILE LTD: 44, rue Ontario Est



QUEL JOYEUX vieux pays que ce Canada! ET QUELS bons moments l'on y passe. EN HIVER, le Québec supplante la Suisse sur la MAPPEMONDE par ses neiges et ses glaces. ET OÙ voyez-vous du hockey comme en jouent



NOS Canadiens et nos Maroons? L'ON VIENT de centaines de milles SE LIVRER aux sports de l'hiver canadien PENDANT QUE QUELQUES-UNS d'entre nous se pressent autour du poêle ET SE PLAIGNENT du froid.



300,000 ÉTRANGERS viendront AU CANADA cet été car ILS DISENT que c'est la plus belle villégiature d'été AU MONDE—nuits toujours fraîches,

AVEC TOUTES SORTES de bonnes choses à manger, DE LA BIÈRE MOLSON à boire, DE CHARMANTES GENS à visiter.



ET 300,000 canadiens essaieront de se RENDRE AILLEURS parce qu'ils ont besoin d'un changement. SONGEZ SIMPLEMENT comme il ferait bon



RESTER AU PAYS cet été ET JOUIR DU CANADA comme les VISITEURS en jouissent. Ils aiment toutes NOS BONNES CHOSES, particulièrement la



BIÈRE MOLSON, qui est LA BIÈRE la plus douce, LA PLUS TENDRE, la plus savoureuse qui ait jamais APPORTÉ fraîcheur et CONFORT aux gosiers altérés.

LA BIÈRE MOLSON

La Bière Que Votre Arrière-Grand-Père Buvait

LA VIE SPORTIVE

UN SPLENDIDE TRIOMPHE DU MONTREAL SUR LE BUFFALO

Devant environ 2,500 personnes le Montréal a gagné hier après-midi le Buffalo par un score de 3 à 1. Le club local s'est assuré la victoire dans la huitième manche alors qu'il a compté deux points. Le Buffalo essaya vainement d'égaliser le score dans la dernière reprise. Il réussit à placer un homme au premier mais le Montréal tua toutes ses chances en exécutant un superbe double-jeu.

La partie fut un excitant duel de lanceurs entre Chester Falk du Montréal et Ogden des visiteurs. Le premier a eu l'avantage n'allouant que cinq hits contre huit par le lanceur du Buffalo. Falk a été le maître de la situation. Il a reçu un excellent support. Fester étant le seul à commettre une erreur. Le Montréal a très bien joué au champ ainsi qu'au bâton et il remporta une victoire bien méritée.

Le club local a été le premier à prendre l'avantage scorant un point dans la deuxième.

Le Buffalo égala le score dans la sixième inning. Le score resta le même jusqu'à la huitième manche alors que le club de Georges Stallings s'assura la victoire en comptant deux points.

Gaudette fut le premier homme au bâton dans la huitième et fut un coup de deux buts. Stapleton et Gulely les deux frappeurs suivants firent chacun un hit faisant compter Gaudette. Stapleton scora à son tour, sur le sacrifice de Radwan.

La partie a été fort intéressante et a fourni du beau jeu. Les spectateurs sont partis satisfaits de la première victoire du Montréal sur le Buffalo, cette saison.

Le joueur d'arrêt-court Radwan, du Montréal, a été le héros de la partie au champ. Il a été le grand facteur de deux splendides doubles-jeux du Montréal, et il en aurait accompli trois si Fester eût couvert sa position après que le short-stop eût attrapé à la volée un sûr coup en long.

Le grand lanceur Chester Falk aurait dû gagner sa partie par un blanchissage contre les Bisons. Fester a commis une erreur d'écouler en laissant passer un facile rodant qui a permis au coureur de prendre son premier but et de rentrer plus tard au "home", sur un coup de deux buts.

Le capitaine Fester, du Montréal, a été plus que médiocre, hier, tant au champ qu'au bâton. Comme frappeur, il a été retiré à deux reprises sur trois strikes. Au champ, l'erreur qu'il a commise a enlevé à Folk l'honneur d'avoir pu blanchir les champions de l'an dernier.

Malgré l'orage que nous avons eu dans la matinée le Montréal a décidé de commencer sa série avec le Buffalo, champion de la ligue Internationale, pour la saison dernière. Les visiteurs possèdent une redoutable équipe occupant à l'heure actuelle la deuxième position. Le Montréal a été battu trois fois consécutives lors de sa visite à Buffalo et il espère bien prendre une belle revanche au cours des trois jours étant que le Buffalo sera ici.

Le terrain est dans un état passable. Les ouvriers ont passé tout l'avant-midi à le travailler, épongeant à tous les endroits où il y avait de l'eau. Le champ de droite n'est pas encore en bonne condition.

Les deux clubs ont eu leur pratique habituelle avant la partie.

Les arbitres pour la rencontre ont été pour Buffalo — Pond receveur et Ogden, lanceur; — Pond receveur et Ogden, lanceur; — Pond receveur et Ogden, lanceur; — Pond receveur et Ogden, lanceur.

Les arbitres furent Carroll et marbre et Griffith, sur les buts.

Résultat par reprise:

Buffalo 00001000—1 5 3
 Montréal 01000002x—3 8 1
 Batteries: Ogden et Pond; Falk et Daley.

LIGUE NATIONALE

BROOKLYN BAT NEW-YORK
 APRES 10 INNINGS: 6 à 4

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 NEW-YORK, 2. — Les Dodgers, de Brooklyn, ont vaincu les Giants, par un score de 6 à 4, après dix reprises de jeu. Les perdants ont utilisé quatre lanceurs, tandis que les fameux Vance et Petty ont officié pour les vainqueurs.

Résultats:
 Brooklyn 100120002—6 14 0
 New-York 100001100—4 12 0
 Batteries: Vance, Petty et Deberry; Barnes, Faulkner, Cantwell, Walker et O'Farrel.

PARTIE CONTESTEE ET GROS SCORE A PHILADELPHIE

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 PHILADELPHIE, 2. — Le St-Louis a défait le Philadelphia par un score de 13 à 12; 32 coups sûrs ont été faits au cours de la partie, 18 par les perdants et 14 par les vainqueurs.

Résultats:
 St-Louis 015010060—13 14 0
 Phila 2000061012—12 18 1
 Batteries: Rhem, Haid, Sherdell, Walsh, Johnson et Wilson; Willoughby, Ring, Sweetland et Henline.

CHICAGO BAT PITTSBURGH

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 PITTSBURGH, 2. — Comptant 8 points à la huitième reprise le Chicago a défait le Pittsburgh cet après-midi, par un score de 16 à 6. Les Pirates ont utilisé quatre lanceurs et les Cubs trois.

Résultats:
 Chicago 000020080—10 14 1
 Pittsburgh 113000100—6 13 2
 Batteries: Bush, Weinert, Root et Hartnett; Miljus, Dawson, Russell, Brame et Smith, Gooch.

SCORE D'ECOLIERS A BOSTON: 20 à 12

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 BOSTON, 2. — Le Cincinnati a battu, cet après-midi, les Braves, de Boston, par un score de 20 à 12. L'équipe locale a utilisée six lanceurs et les Reds deux, Donohue et Carl Mays. Les vainqueurs ont accumulé le nombre phénoménal de 23 coups sûrs et les perdants 15.

Résultats:
 Cincinnati 412332005—20 33 0
 Boston 400030401—12 15 3
 Batteries: Donohue, C. Mays et Peinich; Greenfield, Delaney, Hearn, Wertz, Edwards, Mills et Taylor.

LIGUE AMERICAINE

NEW-YORK DEFAIT DETROIT APRES DIX REPRIS

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 DETROIT, 2. — Enregistrant 3 points, à la dixième reprise, les Yankees ont défait les Tigers, cet après-midi, par un score de 5 à 2. Chaque club a compté 9 coups sûrs.

Résultats:
 New-York 000002003—5 9 3
 Detroit 010010000—2 9 1
 Batteries: Pigras et Grabowski; Collins, Vangilder et Shea.

CLEVELAND BLANCHIT BOSTON PAR 6 à 0

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 CLEVELAND, 2. — Profitant de trois erreurs de leurs adversaires et frappant les balles des lanceurs Morris et Simmons en temps opportun, les Cleveland ont défait les Red Sox, de Boston, par un score de 6 à 0.

Résultats:
 Boston 000000000—0 5 3
 Cleveland 20100030x—6 8 1
 Batteries: Morris, Simmons et Heving; Grant et L. Sewell.

GROVE TIENT CHICAGO A TROIS COUPS SURS

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 CHICAGO, 2. — Le lanceur Lefty Grove, du Philadelphia, a tenu le White Sox, de Chicago, à sa merci, cet après-midi, ne lui accordant que trois buts et gagnant vna partie par un score de 3 à 2.

Résultats:
 Phila 010002000—3 7 0
 Chicago 010000001—2 3 2
 Batteries: Grove et Cochrane; Blankenship, Adkins et McCurdy.

ST-LOUIS VICTORIEUX

(Spécial à l'Autorité Nouvelle.)
 ST-LOUIS, 2. — Avec quatre points à la deuxième reprise, St-Louis a battu Washington, cet après-midi, par un score de 5 à 2. Les vainqueurs ont enregistré douze coups sûrs contre les balles de Zachary.

Résultats:
 Washington 000101000—2 6 1
 St-Louis 00400001x—5 12 0
 Batteries: Zachary et Kenna; Stewart et Manion.

PROGRAMME DE BOXE POUR LE SIX JUIN

Le programme de boxe de la soirée de mercredi prochain, le 6 juin, au Forum, intéresse grandement les amateurs de l'art pugilistique. On verra les exhibitions suivantes:

LEO KID ROY vs EDDIE ANDERSON, 10 rondes.
 JACKIE JOHNSTON vs KUND LARSEN, 10 rondes.
 MICKY SIDDEN, Sranton, vs PETE SANSTOL, 6 rondes.
 LEO LAFONTAINE vs GENE DESCHAMPS, 6 rondes.
 ELZAR RIXOU vs ARC. SKINNER, 6 rondes.

Ce programme se recommande de lui-même, et les amateurs de boxe se rendent compte qu'il est un des meilleurs qui aient été offerts. Le promoteur Moore qui est un promoteur sérieux, tient à sa réputation qu'il a su se créer par l'excellence de ses séances pugilistiques, et il a tenu une fois de plus à présenter un menu qui, à bien envisager, est supérieur à tout ce que nous ayons encore vu. Léo Kid Roy est anxieux de se frotter à un "as" de l'arène américaine, car Anderson, on l'a vu par le record publié ces jours-ci, est un maître dans son art, et il a des décisions sur les meilleurs boxeurs de sa catégorie. N'a-t-il pas une décision sur Tony Canzoneri, le champion poids plume du monde, qui commit un "foul" contre lui? On peut donc s'attendre à un match exceptionnel entre ces deux excellents combattants. Roy se rend compte qu'il a devant lui un adversaire redoutable et qu'il joue en s'attaquant à Anderson, mais il n'a jamais choisi les adversaires, et il n'entend pas commencer aujourd'hui.

Les autres combats encadrent bien cette finale. Knud Larzen, champion poids plume et poids léger des pays scandinaves, fera ses débuts locaux sous la tutelle d'Armand Vincent contre Jackie Johnson, de Toronto, dans la semi-finale et on peut s'attendre à ne voir que du feu dans l'arène car Larsen, qui a battu les meilleurs boxeurs de l'Europe, son compatriote et son élève, qui est aussi au programme contre Mickey Sidden, une vedette de Polo Grounds et de Madison Garden. Les autres combats, à six rondes, mettront aux prises Léo Lafontaine contre Eug. Deschamps et Elz. Rixou contre Archie Skinner.

Bref, c'est un gala pugilistique qui devrait attirer une foule énorme au Forum, mercredi prochain, si la vente d'avance dans les billets est un sûr critérium.

LIGUE DE LA CITÉ

Après trois semaines d'inactivité, la Ligue de la Cité reprendra ses opérations, cet après-midi, au terrain du Shamrock, si la température le permet. Le programme pour la circonstance est le suivant:

St-Laurent vs Chappies.
 Ahuntsic vs Beauvillage.
 Arbitres: Bélanger vs McEwen.

Les alignements probables seront pour le S-Laurent, Larivière, c.f.; C. Rochon, 2e but; D. Rochon, 1b; Cardinal, c; Gohier, l.f.; Cousineau, 3e but; Major, s.s.; Petelle, r.f.; Newton, p.; Riopel, subs.

Chappies: Young, l.f.; Pagé, r.f.; Hobson, s.s.; Latimore, c.; Seay, 2e but; Harris, 3b; Lambertus, c.f.; Perry, 1er but; Dillard, p.; Sube. Carr, Smith, Creek, Green.

Deuxième partie:
 Ahuntsic: Carmel, l.f.; Allard, r. f.; Papineau, 2e but; Calvert, ss.; Silver ou Mantina, 2e but; Miller ou Hardy, 1er but; Carter, c.f.; Bowden, c.; Yarnell, p.; Corey, subs.

Beauvillage: Yvon, 2e but; Laverrière, c.f.; S. Pierre, r.f.; Dubé, 3e but; Goudreau, 1er but ou l.f.; Watson, 1er but ou l.f.; Mullen, c.; Couturier, s.s.; S-Denis, p.; Pigeon, Bélé, Doyon, subs.

BASE-BALL A GUYBOURG

Ceux qui se rendront au Parc Guybourg, cet après-midi, en auront plus que pour leur argent, en assistant au programme suivant:

1.00 h. — Montréal Am. vs Ste-Cécile-Delormier.
 3.30 h. — Ste-Rose vs Mansfield.

L'autre jour nous avons dit quels seraient les batteries en présence; aujourd'hui nous sommes heureux de présenter les alignements au complet:

Montréal Am. — Lebeau ou Ryan, c.; Bremner, p.; J. Paquette, 1b; Nelson, 2b; Murdoch, ss.; Dufort, Dufort, 3b; Perreault, Valin, La-plante, Thomas, champs.

Ste-Cécile-Del. — Aubry, c. La-chapelle, p. B. Clément, 2b, R. Desrochers, 1b, Paul Couty, s.s., Fournier, 3b, L. Couty, A. Brien, Bi-gaquette, H. Clément, G. Desro-chers, champs.

Ste-Rose. — Angelino ou Désaulniers, c; Angelino, p.; Allard, 1b, Ennis 2b, Chartrand ou Bob'Allard, ss., Bourgoin, 3b, Blodreau, Beau-gard, Lazon, champs.

Mansfield. — Elliard, c. Deagan, p.; A. Burke, 1b, J. Burke, 2b, O'Connell, ss., F. Deagan, 3b, March-

POSITION DES CLUBS

Chappies	2 0	1000
S-Laurent	1 1	500
Beauvillage	1 1	500
Ahuntsic	0 2	000

LE LANCEUR SHERRID

Le club de baseball Montreal vient d'acheter, un nouveau lanceur. Telle est la nouvelle que nous a communiqué le gérant George Stallings. La nouvelle recrue du club local est Roy R. Sherrid. C'est un lanceur de la droite. Il est arrivé ici vendredi soir et il prendra part à la série des parties avec le Buffalo. Stallings est convaincu que Sherrid gagnera nombre de parties pour le Montréal. Sherrid a un bon record. Au printemps de l'an dernier, il a laissé le camp des Yankees à St-Peterburgh pour retourner au collège. A la fin de la saison au collège, il se joignit au club York. Il lança sous le nom de Richards et

all, O'Brien, Whitton, Phelan, Thibodeau, champs.

Avec cette phalange d'étoiles lut-tant pour la victoire, on peut être assuré que ce sera l'un des meilleurs programmes que nos clubs indépendants aient encore offerts et nous sommes certains que les amateurs assisteront en foule à ce programme.

La venue du Ste-Rose, spécialement, a augmenté les dépenses ordinaires mais le promoteur a décidé de ne pas augmenter ses prix qui restèrent donc les mêmes annoncés la semaine dernière, c'est-à-dire les plus populaires jamais offerts.

LE M. A. A. BAT LE CELTIC PAR 5 à 1 AU JEU DE CROSSE

La saison de crosse, notre sport national, s'est ouverte hier après-midi, au terrain de l'Association Amateur Athlétique de Montréal, devant une foule de plus de mille personnes.

Les débuts de cette ligue augurent bien et on tient compte de l'enthousiasme des amateurs pour ce beau sport.

La direction s'est dite confiante de soulever encore plus l'enthousiasme si remarquable des anciens jours où les clubs professionnels donnaient des parties superbes que tant de fervents applaudissent.

La M.A.A. a pratiquement déclassé le "Celtic", mais cette dernière équipe composée de bons joueurs a joué une grande partie surtout sur un terrain étranger. Le résultat final fut de 5 à 1 en faveur des montrealais.

ALIGNEMENT

Celtic	Norris	M.A.A.A.
Buts	Norris	Thornton
Points	Mott	McMillan
Cov.	Noble	Adams
1er déf	Brophy	Bernston
2e déf	Martin	Manley
3e déf	René	Doudened
Centre	Payne	Holland
1er home	Curtiss	Sadan
2e home	Donahue	O'Connor
3e home	Paquette	Roche
Extérieur	McCarthy	White
Intérieurs		Haines
Sommaire		
Première période		
Aucun point.		
Deuxième période		
Aucun point.		
Troisième période		
Aucun point.		
Quatrième période		
1.—M.A.A.A. Watte, 10 m.		
2.—M.A.A.A. Holland, 130 m.		
3.—M.A.A.A. O'Connor, 20 m.		
4.—Celtic, Paquette, 3 m.		
5.—M.A.A.A. O'Connor, 730 m.		
6.—M.A.A.A. O'Connor, 730 m.		
Résultat final, M.A.A.A.5 Celt. 1.		
Chronométrateurs: l'échevin Ls. Ro-beinstein et E. Leroux.		

SIX LUTTEURS A L'ARENA LE QUATRE JUIN

Le promoteur Lucien Riopel offrira lundi soir, à l'Arena Mont-Royal, le plus brillant programme de lutte que nous ayons eu depuis le mémorable tournoi international de la "Presse". Il a arrangé trois rencontres entre six célébrités du tapis.

On erra d'abord en premier lieu, le vétéran Stanislaus Zysko et le Russe Ivan Zacharow. Le premier est assez connu ici pour que nous ayons à en parler. Le second, est dit-on, un puissant athlète capable de river les épaules au matelas à plus d'un lutteur. Il l'a déjà fait. Il a de nombreuses victoires à son crédit sur les meilleurs lutteurs américains.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

Vous avez ri jusqu'à vous en tenir les côtes à la première apparition des "Cohens and Kellys"; aussi nous vous les ramonons dans une nouvelle comédie encore plus drôle — nouveaux rires—nouvelle histoire — et le plus fort couple de provocateurs de rires dans l'histoire.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

AVEC GEORGE SIDNEY et J. FARRELL MacDONALD

"INVADING MUSKIELAND"

Un poème panoramique du Canada "Le Paradis des Sportsmen"

AUJOURD'HUI ET TOUTE LA SEMAINE

AVIS AUX MESUREURS DE BOIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avis est par la présente donné qu'en vertu des pouvoirs que me donne la loi des assureurs de bois (Geo., V, chapitre 45, section III); tous les mesureurs en service actif ou non devront retourner au ministère des Terres et Forêts leurs certificats au premier juillet 1928.

Le mesureur devra faire accompagner son certificat d'une lettre où il mentionnera l'endroit et l'année de son examen, ainsi que son adresse lors du dit examen et son adresse actuelle.

Ceux qui ne pourront pas produire leur certificat, pour une raison majeure, devront cependant adresser une déclaration assermentée, attestant la manière dont le certificat a été détruit ou perdu, mais tous seront tenus de fournir les renseignements plus haut demandés.

Sur réception de ce document le Ministère adressera avec une carte d'identification un nouveau certificat de mesureur, ayant la même valeur que le précédent mais portant un numéro d'ordre.

A l'expiration du délai, nul ne pourra agir comme mesureur, s'il n'a échangé son certificat.

H. MERCIER,
 Ministère des Terres et Forêts.
 Québec, 12 avril 1928.

RUDE ADVERSAIRE POUR GEO. CHABOT, LE TREIZE JUIN

Quelle est la valeur réelle de Georges Chabot? Voilà une question à laquelle il est assez difficile de répondre. "Chabot est bon homme", diront quelques-uns; c'est vrai, et personne n'en doute. Toutefois, on peut se demander si le protégé de Eugène Brousseau est oui ou non dans la classe des champions.

Chabot, qui se bat comme professionnel depuis trois ans, possède un record fort remarquable, même en vue. Il n'a en effet subi qu'une seule défaite sur 34 combats qu'il a livrés.

Toutefois, à l'exception d'une ou deux fois, l'adversaire de Chabot n'était pas ce qu'on peut appeler une étoile. Le plus dangereux adversaire que Chabot a rencontré, un fameux cette fois, est Léo Kid Roy. Malgré sa belle tenue pendant tout le match, Chabot fut défait. Roy obtint la décision. Les boxeurs les plus connus que Chabot a rencontrés sont Ruby Stein, Sid Connm, Tommy Mitchell, Cliff Graham et Pete Petrolle. Toutefois aucun de ces boxeurs mentionnés n'est réellement considéré comme une étoile ou même comme de dangereux aspirants au championnat.

Les amateurs locaux attendent donc avec impatience la rencontre du 13, alors que Chabot rencontrera un véritable dangereux adversaire dans Joe Trabon, de Denver, Colorado.

De même que Chabot, Bert Brown l'autre protégé de Brousseau, aura une rude tâche sur les bras. Il aura en effet à faire face à Bobby Garcia, le terrible coigneur Mexicain-Indien.

Comme on le sait, le combat principal de la soirée mettra aux prises Tony Canzoneri contre Vic Foley, de Vancouver. Le premier match de la soirée sera celui entre Tommy Ryan et Benny Schwartz.

ORPHEUM

Le foyer des bons spectacles :: :: LA TROUPE DE L'ORPHEUM présente

"THE BABY CYCLONE"

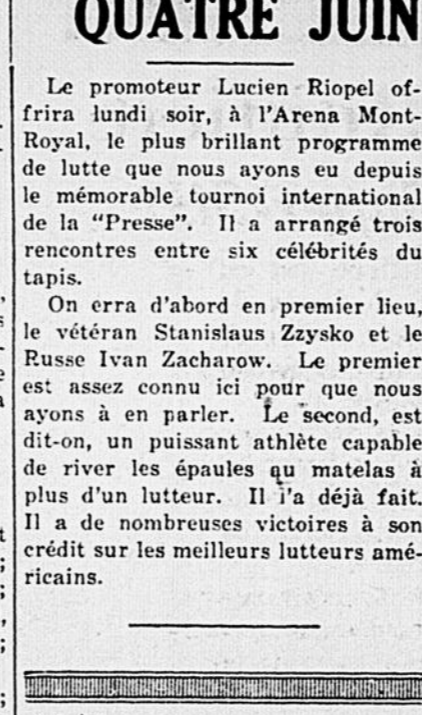
avec MIAMI CAMPBELL et VICTOR SUTHERLAND

SIX LUTTEURS A L'ARENA LE QUATRE JUIN

Le promoteur Lucien Riopel offrira lundi soir, à l'Arena Mont-Royal, le plus brillant programme de lutte que nous ayons eu depuis le mémorable tournoi international de la "Presse". Il a arrangé trois rencontres entre six célébrités du tapis.

On erra d'abord en premier lieu, le vétéran Stanislaus Zysko et le Russe Ivan Zacharow. Le premier est assez connu ici pour que nous ayons à en parler. Le second, est dit-on, un puissant athlète capable de river les épaules au matelas à plus d'un lutteur. Il l'a déjà fait. Il a de nombreuses victoires à son crédit sur les meilleurs lutteurs américains.

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Sauvegarde



Capitol LES VOICI ENCORE!

Vous avez ri jusqu'à vous en tenir les côtes à la première apparition des "Cohens and Kellys"; aussi nous vous les ramonons dans une nouvelle comédie encore plus drôle — nouveaux rires—nouvelle histoire — et le plus fort couple de provocateurs de rires dans l'histoire.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

AVEC GEORGE SIDNEY et J. FARRELL MacDONALD

"INVADING MUSKIELAND"

Un poème panoramique du Canada "Le Paradis des Sportsmen"

AUJOURD'HUI ET TOUTE LA SEMAINE

AVIS AUX MESUREURS DE BOIS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Avis est par la présente donné qu'en vertu des pouvoirs que me donne la loi des assureurs de bois (Geo., V, chapitre 45, section III); tous les mesureurs en service actif ou non devront retourner au ministère des Terres et Forêts leurs certificats au premier juillet 1928.

Le mesureur devra faire accompagner son certificat d'une lettre où il mentionnera l'endroit et l'année de son examen, ainsi que son adresse lors du dit examen et son adresse actuelle.

Ceux qui ne pourront pas produire leur certificat, pour une raison majeure, devront cependant adresser une déclaration assermentée, attestant la manière dont le certificat a été détruit ou perdu, mais tous seront tenus de fournir les renseignements plus haut demandés.

Sur réception de ce document le Ministère adressera avec une carte d'identification un nouveau certificat de mesureur, ayant la même valeur que le précédent mais portant un numéro d'ordre.

A l'expiration du délai, nul ne pourra agir comme mesureur, s'il n'a échangé son certificat.

H. MERCIER,
 Ministère des Terres et Forêts.
 Québec, 12 avril 1928.

Après le Golf...

Il fait bon causer, en tête-à-tête cordial, avec son partenaire ou même son adversaire! Déjà l'ombre s'allonge! Et la brise se fait soudain plus froide sur la véranda du club. C'est une bonne précaution de prendre alors un verre de la boisson la plus saine, le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
 Gros: - 40 onces \$3.65
 Moyens: - 26 onces 2.55
 Petits: - 10 onces 1.10

Melchers Distillery Co., Limited
 Montréal

ORPHEUM

Le foyer des bons spectacles :: :: LA TROUPE DE L'ORPHEUM présente

"THE BABY CYCLONE"

avec MIAMI CAMPBELL et VICTOR SUTHERLAND

SIX LUTTEURS A L'ARENA LE QUATRE JUIN

Le promoteur Lucien Riopel offrira lundi soir, à l'Arena Mont-Royal, le plus brillant programme de lutte que nous ayons eu depuis le mémorable tournoi international de la "Presse". Il a arrangé trois rencontres entre six célébrités du tapis.

On erra d'abord en premier lieu, le vétéran Stanislaus Zysko et le Russe Ivan Zacharow. Le premier est assez connu ici pour que nous ayons à en parler. Le second, est dit-on, un puissant athlète capable de river les épaules au matelas à plus d'un lutteur. Il l'a déjà fait. Il a de nombreuses victoires à son crédit sur les meilleurs lutteurs américains.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

Vous avez ri jusqu'à vous en tenir les côtes à la première apparition des "Cohens and Kellys"; aussi nous vous les ramonons dans une nouvelle comédie encore plus drôle — nouveaux rires—nouvelle histoire — et le plus fort couple de provocateurs de rires dans l'histoire.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

AVEC GEORGE SIDNEY et J. FARRELL MacDONALD

"INVADING MUSKIELAND"

Un poème panoramique du Canada "Le Paradis des Sportsmen"

AUJOURD'HUI ET TOUTE LA SEMAINE



Après le Golf...

Il fait bon causer, en tête-à-tête cordial, avec son partenaire ou même son adversaire! Déjà l'ombre s'allonge! Et la brise se fait soudain plus froide sur la véranda du club. C'est une bonne précaution de prendre alors un verre de la boisson la plus saine, le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
 Gros: - 40 onces \$3.65
 Moyens: - 26 onces 2.55
 Petits: - 10 onces 1.10

Melchers Distillery Co., Limited
 Montréal

ORPHEUM

Le foyer des bons spectacles :: :: LA TROUPE DE L'ORPHEUM présente

"THE BABY CYCLONE"

avec MIAMI CAMPBELL et VICTOR SUTHERLAND

SIX LUTTEURS A L'ARENA LE QUATRE JUIN

Le promoteur Lucien Riopel offrira lundi soir, à l'Arena Mont-Royal, le plus brillant programme de lutte que nous ayons eu depuis le mémorable tournoi international de la "Presse". Il a arrangé trois rencontres entre six célébrités du tapis.

On erra d'abord en premier lieu, le vétéran Stanislaus Zysko et le Russe Ivan Zacharow. Le premier est assez connu ici pour que nous ayons à en parler. Le second, est dit-on, un puissant athlète capable de river les épaules au matelas à plus d'un lutteur. Il l'a déjà fait. Il a de nombreuses victoires à son crédit sur les meilleurs lutteurs américains.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

Vous avez ri jusqu'à vous en tenir les côtes à la première apparition des "Cohens and Kellys"; aussi nous vous les ramonons dans une nouvelle comédie encore plus drôle — nouveaux rires—nouvelle histoire — et le plus fort couple de provocateurs de rires dans l'histoire.

LES COHENS ET KELLYS IN PARIS

AVEC GEORGE SIDNEY et J. FARRELL MacDONALD

"INVADING MUSKIELAND"

Un poème panoramique du Canada "Le Paradis des Sportsmen"

AUJOURD'HUI ET TOUTE LA SEMAINE

